



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, tenue le 9 mars 2026, à 18 h 45, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 702, rue Montcalm à Saint-Joseph-de-Sorel.

Sont présent(e)s, le maire, Vincent Deguise et les conseillers(ères) :

Quartier 1, poste 1 - Jean-Guy Cournoyer
Quartier 1, poste 2 - Pierre St-Louis
Quartier 3, poste 1 - Sophie Dufresne
Quartier 3, poste 2 - Michel Latour

Sont également présents :

Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment et en environnement
Patrick Delisle, directeur général et greffier

Aucune personne du public n'assiste à l'assemblée publique de consultation.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le maire ouvre l'assemblée publique de consultation à 18 h 45.

PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PR2026-02-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 192 AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS TRIFAMILIALES ISOLÉES ET LES QUADRUPLEX DANS LA ZONE RB-146 (P)


Le maire demande à l'inspecteur en bâtiment et en environnement de présenter le projet de règlement numéro PR2026-02-2 modifiant le règlement de construction #192 afin d'autoriser les habitations trifamiliales isolées et les quadruplex dans la zone RB-146 (P) et en explique les principaux faits saillants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil posent quelques questions concernant le premier projet de règlement.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'assemblée publique de consultation est levée à 18 h 55.



Vincent Deguise
Maire



Xavier Rajotte
Inspecteur en bâtiment et en environnement